

## Tournoi U11 du 05.05.2019

Voici quelques informations supplémentaires pour le tournoi mini U 11 :

Pour les **U11** : Tournoi à St Prex (Salles de Cherrat) : 21 équipes : Gr 1 et 2 (6 équipes), Gr 3 (5 équipes)\_et Gr 4 (4 équipes)

- **Système passerelle tout le match selon Swissbasketball. Aucun changement autorisé dans les périodes. Tous doivent jouer au minimum 2 périodes (se référer au condensé des règles).**

- début des matchs à 9h, derniers à 15h.
- 2 matchs chacun.
- Il a été décidé de jouer **6 X 5 min sans arrêt de jeu sauf pour les fautes avec lancers francs.**
- Système passerelle selon Swissbasketball.
- **Licences** : n° à inscrire sur la feuille de match et à présenter.
- **Score scellé dès 30 pts d'écart (au chrono comme à la feuille). Noter ce score comme score final.**

---

### Equipes :

- Chaque équipe vient avec ses ballons.
- Chaque équipe vient avec **2 arbitres minis ou 1 arbitre minis et un OT, et**
- les présente à la buvette ou au bureau auprès du formateur minis.
- Les feuilles de match sont remplies à la buvette ou au bureau auprès du responsable, **30 min avant le début du match.**
- **Si une équipe a peu de joueur, elle peut s'arranger avec une autre équipe qui en a plus pour en avoir à prêter.**

---

### Pour les organisateurs de tournoi :

- 1 responsable par salle.
- Fournir les feuilles de matchs.
- **Préparer l'en-tête des feuilles des matchs à l'avance et les centraliser à la buvette (ou au bureau).**
- Avoir les règlements, règles de jeu et Directives Minis à disposition sur la table de marque de chaque salle.
- Afficher le tableau des matchs transmis par la responsable des calendriers.
- Rapport et décompte à envoyer à Eric Darbellay (selon Directives Minis).
- Feuilles de match à envoyer à l'homologateur ; Andréanne Châtelain (voir adresse Directives Mini).
- En cas de problème concernant l'arbitrage, le responsable de salle consulte le formateur arbitre présent.
- Envoyer les résultats de matchs à la responsable des calendriers et à Anne Catherine Doyer (responsable Mini)

---

### Arbitrage :

- Il a été décidé de payer les mini- arbitres 20.- Fr / match pour les U 11.
- **L'arbitre mini** qui fonctionne comme scorer sera défrayé 10,- Fr / match.
- Le club organisateur paie les arbitres et les scorers minis.
- Les formateurs minis sont payés par la Commission arbitre.
- La liste des arbitres minis valable à ce jour devrait se trouver sur le site AVB.

---

### Responsables à Morges 7 St Prex :

David **XAVIER** 079 427 65 98 [info@reddevilsbasket.ch](mailto:info@reddevilsbasket.ch)

Roland **BANDI** 079 611 70 41 [roland.band@bluewin.ch](mailto:roland.band@bluewin.ch)

Plan des salles sur le site de Morges : [Salle du Cherrat](#)

Merci de votre attention et au plaisir de vous revoir au bord du terrain.

